

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 19 DECEMBRE 2023 A 19H00**

Présents à la séance : 20

L'An Deux Mil Vingt Trois, le **19 DECEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :  
26 décembre 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire  
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**6ème séance 2023**

**Présents** : M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Contrats de maintenance  
pour la billetterie du cinéma  
théâtre.

**Absents excusés avant donné pouvoir** :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David  
Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie  
Mme RUYER Christine à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria  
Mme SCHILLINGER Stella à M. COLIN Joël  
M. PIERRAT-LABOLLE Julien à M. le Maire

**Absents excusés** :

M. CHMIDLIN Stéphane  
Mme ADAM Nathalie  
Mme ACCILI Micheline  
M. EVRARD Luc

N° 85/2023

**Secrétaire de séance** : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur Joël COLIN, Adjoint délégué, soumet au Conseil Municipal les 3  
projets de contrats, reçus de la société "Monnaie services" de 83500 La Seyne sur Mer concernant la  
billetterie du cinéma / théâtre.

Les 3 contrats d'une durée de un an, renouvelables 3 fois portent sur :

- La maintenance du matériel au tarif annuel de 168 € hors taxes, révisable à chaque date anniversaire du 24/10/2023,
- La sauvegarde externalisée dans un Data Center au tarif annuel de 161 € hors taxes, révisable à chaque date anniversaire du 24/10/2023,
- La maintenance des logiciels de billetterie et autres softwares par assistance téléphonique 7/7 jours & 24/24 heures au tarif annuel de 806 € hors taxes, révisable à chaque date anniversaire du 24/10/2023.

Ces explications apportées,

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement, que le Conseil Municipal présent et représenté :

- Décide d'adhérer aux 3 contrats proposés par la société "Monnaie services" de 83500 La Seyne sur Mer dans les conditions susdites,
- Autorise Monsieur le Maire à signer chaque contrat et à engager toute démarche rendue nécessaire à leur mise en œuvre,

La dépense annuelle sera prélevée de la section de fonctionnement du budget général.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire